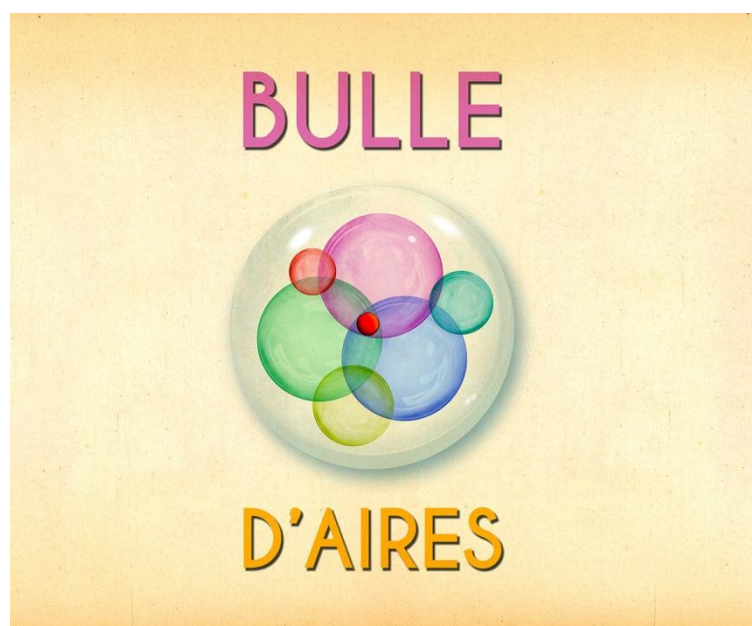


Association La Maison des Enfants
Espace de Vie Sociale « Bulles d'Aires »
15 bd Georges SALVAGO
06910 ROQUESTERON
Tel : 04.93.02.22.03
Courriel : lamaisondesenfants06910@gmail.com
Site : www.lamaisondesenfants06910.fr

Espace de Vie Sociale « Bulle d'Aires » VALLEE DE L'ESTERON



Projet Social
2020-2021

SOUTIENS ET PARTENAIRES



N°SIREN 752 149 062 – N°SIRET 75214906200024 – Code APE 9499Z

Table des matières

I/ Introduction	3
II-Contexte.....	5
A – La Vallée de l’Estéron.....	5
Le Territoire.....	5
Les problématiques	6
B - La Maison des Enfants	7
Les objectifs de la MDE.....	7
Les actions de l’EVS « Bulle d’Aires »	8
Les projets de la MDE	9
III/ Le diagnostic	9
A- Moyens d’identification des attentes et des publics	10
B- Publics repérés et besoins identifiés : Résultats du travail participatif avec les habitants et les élus	11
IV/ Le projet d’Espace de Vie Sociale.....	11
A- Le projet social.....	11
B- Les axes prioritaires : objectifs et moyens d’actions	13
V/ Evaluation et impacts	24
VI/ Modalité de la gouvernance et du portage collectif du projet	25
VII/ Les Moyens.....	26
VIII/Conclusion	27
IX/ Annexes.....	27

Liste sigles :

AL : Accueil de Loisirs

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CCAA : Communauté de communes des Alpes d'Azur

CEJ : Contrat Enfance Jeunesse

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

EVS : Espace de Vie Sociale

ETP : Equivalent temps plein

LAEP : Lieu d'accueil Enfants Parents

MAIA : Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soin dans le champ de l'autonomie

MDDI : Maison du département Itinérante

MDE : La Maison Des Enfants

MSA : Protection sociale Agricole

MSD : Maison des Solidarités départementales

MSP : Maison de santé pluridisciplinaire

PMI : Protection maternelle et infantile

I/ Introduction

Fort de son expérience de terrain par le biais de ses actions actuelles sur la vallée de l'Estéron, l'association « La Maison des Enfants », en partenariat avec la CAF, a souhaité porter le projet de création d'un Espace de Vie Sociale sur le territoire.

C'est pourquoi nous avons participé à un diagnostic de territoire, conseillés et accompagnés par les travailleurs sociaux de la CAF, duquel a découlé, en 2018, le projet décliné en termes d'axes d'interventions, de moyens en lien avec des objectifs issus de l'analyse du diagnostic et de fiches actions précises respectant l'esprit participatif concernant ce type de structure.

En juillet 2018, grâce au soutien des communes, de la Caf, du conseil départemental des Alpes-Maritimes, de la MSA et suite à un travail de 4 années, nous avons pu être agréé Espace de vie Sociale sur la vallée de l'Estéron.

Ce dispositif est le prolongement des actions de l'association « La maison des enfants », qui garde son nom, et devient à plus grande échelle l'Espace de Vie Sociale « Bulle d'Aires »

Par ce dispositif, nous souhaitons valoriser l'initiative de chacun, l'inclusion sociale et lutter contre l'isolement de certaines catégories de la population.

Pour 2020, il ne s'agit pas de révolutionner ce projet, nous souhaitons maintenir les actions qui ont été mises en place par l'Espace de Vie Sociale durant la période du premier agrément:

- Favoriser la démarche participative des habitants en vue de créer de l'animation sociale sur le territoire.
- Soutenir les actions en faveur de la famille et la parentalité
- Développer les actions jeunesse
- Renforcer l'intervention sociale

L'enjeu majeur sur la prochaine période d'agrément sera de renforcer l'itinérance des actions afin d'amener les services au plus proche des habitants.

Le projet de l'Espace de Vie Sociale, en accord avec la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes, est d'obtenir un agrément spécifique pour une période de deux ans, en vue de tester notre capacité à demander un agrément de Centre Social en 2022.

Le projet social proposé est résolument orienté vers un travail en réseaux basé sur la coopération entre les services et associations existants, avec une volonté d'aller vers un projet participant au mieux vivre ensemble en s'appuyant sur les compétences de professionnels dans le domaine du social, de l'animation, de l'éducation et de la santé.

II-Contexte

A – La Vallée de l’Estéron

Le Territoire

Le territoire d’intervention est constitué de quinze communes rurales. Douze de ces communes font partie de la Communauté de Communes des Alpes d’Azur : Aiglun, Pierrefeu, Sigale, Roquestéron, La Penne, Sallagriffon, Toudon, Tourette du château, Revest les Roches, Ascros, Cuébris, Saint Antonin, auxquelles sont jointes trois communes limitrophes ne faisant pas partie de la même intercommunalité mais qu’il a semblé nécessaire d’intégrer dans nos actions : la Roque en Provence, les Ferres, Conségudes. Nous verrons que le territoire d’intervention défini ainsi peut également s’ouvrir à d’autres communes plus éloignées selon les actions envisagées, l’objectif du projet étant de s’appuyer sur les liens inter-communes existants et sur le développement d’un lien social qui parfois dépasse les logiques administratives.

Les communes de la Vallée de l’Estéron, territoire concerné par le projet d’Espace de Vie Sociale, font partie de la Communauté de Communes des Alpes d’Azur. Cette intercommunalité est composée de 34 communes exclusivement rurales, lesquelles comportent des problématiques spécifiques à ce milieu : en priorité éloignement, mobilité et problèmes de transport, amplifiées par l’absence de services administratifs directs et une faible capacité économique sur l’ensemble des communes.

Ce territoire qui est issu de la fusion de trois intercommunalités en 2014, reste divisé en trois vallées avec un décalage de développement.

En effet, le diagnostic de territoire effectué en partenariat avec les travailleurs sociaux de la CAF en 2014, nous avait permis de constater que certains services à la population existaient déjà dans la vallée de Cians-Var et les vallées du Var. Cependant la Vallée de l’Estéron disposait d’un faible développement des services à la population. Certains services Enfance-Jeunesse étaient développés par la Maison des Enfants et la Communauté de Communes Alpes d’Azur, mais pas d’accueils pour les 0-3 ans. Il n’y avait également pas d’accès aux services publics et accompagnement à l’insertion professionnelle et à l’inclusion sociale, à l’exception d’une permanence de la MDDI une fois tous les 15 jours sur Roquestéron.

Depuis 2018, suite à l’ouverture de la maison de santé pluridisciplinaire sur Roquestéron, nous avons pu constater une évolution des services proposés en termes de permanences sociales, médicales et médico-sociales :

- Présence d’une assistante sociale et une conseillère en économie sociale et familiale de la MSD deux matinées tous les 15 jours.
- Présence de médecins, autres spécialistes et infirmiers libéraux.
- Présence de la PMI une fois par mois.
- Présence du CLIC pour les plus de 60 ans et personnes en situation de handicap une matinée par semaine.

Cette évolution nous a permis de créer et participer à des projets collaboratifs avec les différents partenaires. La présence de l'Espace de Vie Sociale tous les jours de la semaine sur le territoire nous permet de faire le lien avec ses différents partenaires pour une meilleure prise en charge de l'utilisateur.

C'est pour ces raisons que l'EVS a toute sa place sur cette vallée et auprès des partenaires.

Les problématiques

Lors du diagnostic de territoire effectué en partenariat avec la CAF en 2014 et grâce au « schéma de services à la population » réalisée par le PAYS Vallées d'Azur Mercantour (PVAM) en 2012, nous avons pu relever deux grandes problématiques sur ce territoire :

- L'absence de services publics :

L'une des problématiques du territoire est celle de l'absence de services publics.

En effet, ceux-ci ne sont accessibles qu'au niveau de la métropole (Pôle Emploi, CAF, CPAM, Chambres consulaires, etc.). Pour exemple, les demandeurs d'emploi ne peuvent être reçus par les conseillers Pôle Emploi que sur Nice. On note également l'absence de permanence des conseillers sur le territoire. Ce problème d'éloignement des services publics est d'autant plus important que les populations se retrouvent confrontées, lors de leurs entretiens, à une méconnaissance de leur réalité spécifique de la part des institutions compétentes, ce qui ne facilite pas le retour ou l'accès à l'emploi.

S'il existe des structures qui permettent d'assurer le lien entre la population et les services publics du territoire, leurs interventions s'organisent dans le cadre d'une itinérance et limitent leurs temps de présence sur site. Au regard des problématiques sociales sur le secteur, une accessibilité facile et régulière permettrait d'offrir une meilleure prise en charge des situations individuelles, ce qui a pu être constaté lors de notre première période d'agrément.

En ce qui concerne l'offre d'accueil enfance jeunesse, le diagnostic réalisé en 2014, en partenariat avec les travailleurs sociaux de la CAF, a permis de développer l'offre existante afin de mieux répondre aux besoins des familles, en offrant des accueils périscolaires et extrascolaires sur les communes de Pierrefeu et de Roquestéron, en partenariat avec la CCAA. Cependant l'offre reste insuffisante pour satisfaire toutes les communes.

En ce qui concerne l'offre petite enfance, le diagnostic a révélé qu'une micro crèche n'était pas réalisable du fait d'un taux de natalité trop aléatoire et d'une arrivée limitée de nouvelles familles sur le territoire. C'est dans ce cadre-là qu'un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) a été labellisé en 2016, pour répondre aux besoins en matière de parentalité, mais qui ne couvre pas les besoins actuels pour une offre d'accueil petite enfance. Une des possibilités soutenue par les travailleurs sociaux de la CAF et qui semblerait pertinente sur le territoire, serait de créer une crèche familiale ou parentale.

- Population éloignée des services existants du fait de l'étendue du territoire

Il existe également un problème d'éloignement des services au sein même du territoire.

En effet, le schéma de services à la population a démontré qu'il y avait une répartition inégale des services sur le territoire de la CCAA. Ce qui entraîne des difficultés d'accès aux services pour la population et un manque d'information, du fait de l'éloignement plus ou moins important des communes aux pôles de services du territoire.

Cette problématique en engendre une autre, celle du transport et de la mobilité. C'est l'un des problèmes essentiels de ce territoire. Il existe un vrai manque de liaison inter-vallées qui ne facilite pas l'accès aux services existants, ainsi qu'une problématique de fréquence des transports publics qui ne facilite pas non plus l'accès aux services au niveau de la métropole. L'étendue du territoire pose également une toute autre question, celle de la communication et de la diffusion de l'information.

Pour exemple, le schéma de services à la population a révélé un manque d'information auprès des nouveaux habitants concernant les services existants, notamment dans les autres vallées, ainsi que les lieux et conditions d'accès à ceux-ci.

B - La Maison des Enfants

La Maison des Enfants est une association loi 1901, créée en 2008 par des parents bénévoles de la vallée de l'Estéron. Ce projet est né suite au constat du manque d'espaces d'accueil pour les parents, les familles, et particulièrement les jeunes enfants non scolarisés.

Le projet initial de l'association étant de « faire vivre un lieu d'accueil dans une vallée rurale et isolée », qui défende les valeurs suivantes :

- l'Éducation Populaire, « une éducation pour tous, par tous et par le peuple »,
- l'ouverture à l'autre, dans toutes ses différences, pour apprendre le « vivre ensemble » et le respect de l'autre.
- La confiance accordée à chaque personne, dans sa capacité à grandir ou à s'épanouir.

Cet espace ayant pour objectif d'aider les familles, de les accompagner dans leur rôle éducatif.

Depuis l'objet de l'association a évolué, une ouverture à d'autres types de publics a été envisagée, notamment grâce à l'agrément d'EVS et son axe d'intervention sociale envisagé.

Les objectifs de la MDE

- Favoriser le lien social et les initiatives solidaires, pour lutter contre l'isolement en milieu rural.
- Encourager les parents dans leur rôle éducatif auprès de leurs enfants, notamment par des actions de prévention et de formation.
- Proposer des actions éducatives et de loisirs en direction des enfants et des familles de l'Estéron, et inviter à la rencontre intergénérationnelle.
- Développer le mode d'accueil dans la vallée de l'Estéron pour l'enfance et la jeunesse, en fonction de l'évolution des besoins.

- Poursuivre et élargir le partenariat avec les différentes institutions compétentes dans le champ de la petite enfance et du soutien à la parentalité, pour un meilleur accompagnement des parents.
- Développer un partenariat avec les dispositifs existants dans le domaine social, éducatif et médicosocial pour une réflexion commune sur la mise en œuvre d'actions de prévention et d'accompagnement mutualisé des citoyens concernés.

L'association LA MAISON DES ENFANTS tient son nom de son histoire, ses actions initiales étant orientées principalement en direction des jeunes enfants. Son adaptation progressive aux besoins exprimés ou constatés lui a donné l'occasion d'élargir son champ d'intervention.

Les actions de l'EVS « Bulle d'Aires »

A ce jour, l'EVS « Bulle d'Aires » mène diverses actions :

- Un LAEP itinérant (Lieu d'Accueil Enfants Parents) tous les jeudis matin de 9h00 à 12h00 en temps scolaire, en itinérance sur Sigale et Revest-les-Roches,
- Un LudoCafé tous les mardis matin sur Roquestéron.
- Un service d'accueil périscolaire matin, midi, soir (hors agrément), sur la commune de Pierrefeu,
- Un accueil de loisirs intercommunal les mercredis en période scolaire sur la commune de Pierrefeu,
- Un accueil de loisirs extrascolaire intercommunal pour les vacances d'été sur la commune de Roquestéron,
- Des permanences administratives et d'accès aux droits pour les usagers du lundi au vendredi après-midi sur Roquestéron.
- Des actions avec les partenaires du territoire (institutions et associations) en vue de créer des passerelles opérationnelles pour améliorer la prise en charge de l'utilisateur et son accès aux droits.
- Une LudoTroc, lieu d'échange et de rencontre sur Sigale.
- Un accompagnement et un soutien aux projets des habitants.

Le projet du Fond Social Européen a permis de faire reconnaître les compétences de l'association pour développer des actions socio-éducatives dans la vallée de l'Estéron. Depuis, la Maison des Enfants s'est professionnalisée et a créé des emplois sur la vallée. L'agrément service civique a également permis d'engager trois volontaires depuis 2016. L'agrément d'EVS nous a permis d'asseoir nos emplois ainsi que les compétences de chacun. A ce jour, l'association souhaite pérenniser ces emplois et préserver les compétences existantes, mais également étendre ses champs d'actions en adaptant sa pédagogie afin qu'elle puisse bénéficier à toute la population de la vallée, différents âges et statuts confondus.

Les projets de la MDE

Pour la Maison des Enfants il est apparu évident de continuer à développer ses actions en réponse aux besoins du territoire et d'élargir ses compétences à d'autres publics. L'association a pour projet actuel de :

- Poursuivre ses interventions sur le territoire : mobiliser les ressources du territoire, rechercher le partenariat institutionnel, intégrer la dimension de réseau dans nos pratiques.
- Renforcer l'implication des usagers : favoriser les moments de partage et de convivialité, mobiliser les usagers et les habitants du territoire, animer des rencontres, impulser l'émergence de projets par et pour les habitants.
- Mieux communiquer : mieux faire connaître aux habitants et aux élus les activités de l'association, communiquer à l'échelle du territoire, développer une communication ciblée, animer et optimiser l'accueil et les espaces d'accueil.
- Favoriser les liens familiaux : intervenir efficacement dans le champ de la parentalité, animer des collectifs, organiser des animations familiales, favoriser les temps d'échanges et d'écoute, intervenir dans le champ intergénérationnel, accompagner les familles
- Favoriser l'accès aux droits pour les usagers, ainsi que l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale : accompagner la population dans les démarches administratives, faire le lien avec les institutions spécialisée, encourager l'orientation et/ou réorientation professionnelle en fonction des besoins du territoire par le biais de la formation.

Les projets à venir sont également à considérer dans le cadre des missions d'éducation populaire et de prévention (éducation parentale, troubles du langage et de la communication, soutien aux apprentissages, liens éducation/santé mentale/ apprentissages scolaires, etc...), grâce à un partenariat envisagé avec l'éducation nationale et la maison de santé pluridisciplinaire de la vallée de l'Estéron.

III/ Le diagnostic

En vue de répondre aux problématiques du territoire de référence, la Maison Des Enfants a sollicité en 2015 le plateau innovation de la CAF pour lui soumettre la problématique suivante : Inventer un lieu ressource polyvalent pour l'accueil des jeunes enfants et des parents sur un territoire rural isolé.

A l'issue de la réflexion du plateau innovation, il est apparu très clairement que la réponse la plus appropriée était la création d'un EVS.

Depuis, un an et demi que l'association mène ses actions dans le cadre de l'EVS, cette réponse s'est avérée effectivement adaptée et tend vers une évolution en tant que centre social.

A- Moyens d'identification des attentes et des publics

Tout au long de cette démarche plusieurs moyens nous ont permis d'identifier les besoins et les attentes de la population sur le territoire concerné :

✚ Les actions menées par l'association :

En effet, nos actions favorisent la rencontre et l'échange avec la population et les partenaires du territoire, ce qui nous a permis d'identifier les attentes :

- Des parents, par le biais des actions périscolaires et extrascolaires et du LAEP.
- Des jeunes qui fréquentent le centre de loisirs de l'été.
- Des adolescents grâce à « l'Espace Ados »
- Des familles au sens général (liens intergénérationnels) par les biais de nos actions « Aire de Liens » et « Aire d'éveil »
- Des entreprises, travailleurs et demandeurs d'emploi par le biais des permanences administratives et de nos échanges avec nos partenaires.

✚ Le plateau innovation :

Le plateau innovation, auquel ont participé des professionnels et des habitants, a permis de mettre en lumière les besoins et attentes de l'ensemble du public du territoire et de définir que la réponse la plus adaptée était la création d'un EVS. Lors de cette instance de réflexion et avec la participation de tous ces acteurs professionnels ou bien tout simplement habitants, nous avons pu identifier un grand nombre de besoins et d'attentes concernant tous les publics, ce qui a permis d'élaborer des fiches actions (qui figurent en annexe). Certaines de ces fiches action sont déjà en œuvre ou en cours de réalisation grâce à la participation active de bénévoles. L'action principale de ce nouvel agrément sera de renforcer l'itinérance de nos actions.

✚ Le diagnostic de territoire en 2014 porté par la MDE et la CAF en vue d'évaluer les attentes et besoins en matière d'Enfance-Jeunesse :

Comme précisé précédemment le projet de micro crèche n'ayant pas été retenu, il a été décidé par le groupe de travail du plateau innovation d'envisager une solution alternative. Ce qui nous a conduit à entamer des démarches pour créer un EVS. Pour ce faire nous avons réalisé un diagnostic de territoire avec les travailleurs sociaux de la CAF, ce qui nous a permis d'affiner et de vérifier les attentes et les besoins, ainsi que de préciser le territoire d'action.

✚ Les comités techniques et de pilotage de l'EVS :

Ces comités nous permettent d'affiner nos données et résultats ainsi que d'engager une réflexion commune participative avec les élus locaux, les partenaires et les habitants de la vallée sollicités.

✚ Le groupe de travail du Dispositif MAIA :

En complément de nos actions, nous avons participé avec nos partenaires du territoire à l'élaboration d'un guide à destination des professionnels concernant le secteur médical, social et médico-social, ainsi qu'une plaquette d'informations à destination des usagers.

- ✚ Le groupe de travail organisé par la CAF et la MSD en vue de créer des passerelles opérationnelles pour améliorer la prise en charge et l'accès aux droits des usagers :

Ces groupes de travail se sont organisés avec la participation des institutions spécialisées qui ont une action sur le territoire (CAF, MSD, MDD, MSA, CLIC, ...) et des associations présentes sur le territoire de la CCAA (le CEPAGE, le Pôle d'appui associatif, l'EPI et la Maison des Enfants). Ces réunions ont amené à la création d'un outil participatif sur le département « Socio Connect 06 »

B- Publics repérés et besoins identifiés : Résultats du travail participatif avec les habitants et les élus

Nous avons pu repérer différents publics concernés par les problématiques du territoire et pour lesquels l'EVS pourrait apporter une réponse :

- Les enfants de 0-3 ans : manque de mode d'accueil évoqué par les mamans, ce qui est un frein pour leur retour à l'emploi.
- Les enfants de 3-12 ans : manque d'activités extrascolaires sur le territoire, obligations de se déplacer dans des communes plus grandes.
- Les adolescents : très peu d'offres dédiées à ce public. Difficultés d'investir les jeunes dans les actions qui peuvent être mises en place. Besoin de prévention des risques d'addiction, de petite délinquance, et nécessité d'espace de loisirs et de lieux culturels et d'échange.
- Les jeunes adultes : constat d'échec scolaire, d'isolement, problèmes d'insertion professionnelle, pas de permis de conduire, pas d'autonomie.
- Les familles : forte demande d'une offre d'accueil Enfance-Jeunesse pour concilier vie professionnelle et vie familiale.
- Les travailleurs : absence d'accompagnement dans les démarches administratives ou de création d'activité ; pour la plupart beaucoup de kilomètres à parcourir, manque de structures permettant de travailler à la maison ou dans un espace de coworking, services fermés sur leur temps libre.
- Les demandeurs d'emploi : éloignement des structures d'accompagnement, problème de mobilité, accès informatique limité.
- Les personnes âgées : manque d'activités ou de lieux de regroupement permettant aux personnes âgées de rencontrer d'autres personnes, isolement, pour la plupart non mobiles. Disparité d'offres selon les communes et les associations locales.

IV/ Le projet d'Espace de Vie Sociale

A- Le projet social

L'ensemble de ces éléments recueillis au cours des différentes rencontres avec les habitants, élus et partenaires ainsi que les actions déjà menées ont permis de définir un

projet social le plus adapté possible aux besoins du territoire, sachant qu'il peut être évolutif et perfectible compte tenu du caractère résolument participatif du projet.

Au regard de l'isolement des communes du territoire et des transports limités, **l'itinérance** de l'EVS est un paramètre incontournable. En effet cette forme d'action est la plus pertinente pour offrir un service de proximité et répondre aux besoins du plus grand nombre.

Dans un milieu rural comme celui de la vallée de l'Estéron, manquant de services et d'activités, les occasions de rencontre sont rares et les moyens de communication limités.

Le sens de notre démarche est de proposer une animation de la vie sociale accessible à tous afin que l'égalité des chances ne soit pas qu'un concept. De plus, favoriser une démarche participative des habitants permet d'inscrire chacun dans la vie de sa commune et lui donne une place active en tant qu'individu et de citoyen. Cela permet donc de valoriser chacun dans sa posture et de développer un sentiment d'appartenance au groupe.

La Maison des Enfants a, depuis sa création, défendu des valeurs participatives en mettant les habitants au cœur des projets, le projet social de l'EVS n'est qu'un prolongement et un élargissement du projet associatif de la MDE.

Dans le champ des actions que nous avons déjà mises en place, notre pédagogie est celle de l'accompagnement vers l'autonomie. Il s'agit de mettre à la disposition des personnes les outils dont elles ont besoin et de les accompagner dans l'utilisation de ceux-ci pour qu'elles puissent acquérir une autonomie et par la suite faire le choix de leurs démarches et même transmettre aux autres leurs savoirs et connaissances. Le principe est de faire avec et non pour.

Depuis juillet 2018, l'Espace de Vie Sociale « Bulle d'Aires » a connu un fort développement au niveau de ses actions sur ce bassin de vie. La présentation de la problématique Enfance Jeunesse du territoire au plateau innovation et ses conclusions sont en adéquation avec les valeurs du projet associatif de la MDE. Dans le même temps, ces sujets sont de réels enjeux pour les maires des communes concernées pour répondre aux problématiques globales de leurs administrés.

De ce fait, pour répondre aux besoins des habitants de la vallée, l'EVS nous semble être un outil pertinent.

Nous souhaitons valoriser l'initiative de chacun, l'inclusion sociale et lutter contre l'isolement. Suite au comité de pilotage du 18 octobre 2019, il a été défini la possibilité d'un renouvellement d'agrément de deux ans, en vue de tester notre capacité à une demande d'agrément de Centre Social en 2022.

Le projet sociale pour la période 2020-2021 reste le même que pour la première période d'agrément, le but étant de maintenir les actions mises en places et de les faire évoluer en fonction du besoin. Cependant, nous souhaitons mettre l'accent sur le développement de l'itinérance afin d'amener les services au plus proches des habitants.

B- Les axes prioritaires : objectifs et moyens d'actions

La finalité de ce projet est de créer une structure à travers laquelle la solidarité, l'entraide, le mieux vivre ensemble, la citoyenneté, profiterait aux habitants et professionnels de la vallée de l'Estéron.

Suite à la définition du projet social et au diagnostic effectué nous avons défini 4 axes d'interventions. Ces axes sont complémentaires puisque les actions menées dans chacun de ces axes ont un impact sur les autres. Le premier axe, animation de la vie sociale, constitue la définition même d'un Espace de Vie Sociale puisqu'il consiste à offrir un lieu ressource permettant et favorisant la participation des habitants. Dans une logique de transversalité, les axes suivants sont constitués d'actions en cours de réalisation par l'association, pour les habitants, que nous souhaitons maintenir et développer. C'est grâce à ces axes et actions que nous pouvons rencontrer les habitants, communiquer sur le projet, identifier les besoins et attentes, recenser les compétences de chacun et les valoriser, en vue de favoriser l'animation sociale sur le territoire. Réciproquement, la participation des habitants à l'animation du territoire nous permettra de continuer à développer les autres axes.

Axe 1 : Animation de la vie sociale : « Aire de Liens »

Le premier axe consiste à développer la participation des habitants. Nous souhaitons que la population soit au cœur des projets qui vont émerger de cet EVS, qu'ils en soient les instigateurs, qu'ils soient force de proposition et acteurs de leurs projets. Des habitants tentent de proposer des actions bénévoles mais se retrouvent confrontés à des difficultés ne permettant pas leur mise en œuvre. Créer un EVS c'est offrir un lieu ressource pour que chacune de ces initiatives participatives trouvent un terreau fertile et développent une créativité porteuse de sens, porteuse de lien social et de bien-être.

Les objectifs :

- a. Créer du lien social intergénérationnel et inter villages
- b. Amener les habitants à se mobiliser pour créer de l'animation sur le territoire
- c. Accompagner et soutenir les habitants dans la création de leurs projets collectifs
- d. Mettre en place des actions itinérantes pour rencontrer les habitants, soutenir et favoriser l'émergence d'envie.

Fiche action : Aire de liens

CONSTATS

Atouts :

- Contact avec les habitants par le biais de nos actions.

- Partenariat étroit avec les divers acteurs du territoire associatifs et institutionnels permettant les projets communs : Carnaval intercommunal, marché de Noël, rencontres à thème.
- Propositions d'animations et de clubs par les habitants : ateliers méditation, légos, dessins, jeux de sociétés et cartes, etc...
- Création de la "LudoTroc" en juin 2018, lieu fixe sur la commune de Sigale de rencontre et d'échange ouvert à tous.
- Soutien aux habitants et aux partenaires dans leurs projets, mise à disposition des moyens et ressources de l'EVS : Fête du court métrage, diffusion documentaire "C'est quoi le bonheur pour vous?"

Faiblesses :

- Absence d'espaces adaptés à la petite enfance dans la vallée, hormis le LAEP.
- Absence de lieux pour les seniors qui sont en demande d'échange et de transmission.

OBJECTIFS GENERAUX

- Créer du lien intergénérationnel et inter villages.
- Proposer un lieu ressource, d'échange, de rencontre et de transmission.
- Amener les habitants à se mobiliser pour créer de l'animation sur le territoire.
- Accompagner et soutenir les habitants dans la création de leurs projets collectifs.
- Mettre en place des actions pour rencontrer les habitants, soutenir et favoriser l'émergence d'envies/d'idées.
-

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Proposer un lieu d'accueil adapté à tous et notamment à la petite enfance.
- Mettre en place des aires ludiques pour tous les âges, modulables et adaptés aux différentes normes de sécurité.
- Proposer une gouvernance participative pour cette aire avec un comité de pilotage.
- Définir un planning d'ouverture mensuel à l'avance grâce aux propositions des habitants.
- Accueillir différents projets au sein de cette aire de liens en fonction des initiatives.
- Proposer un temps pour recueillir les propositions d'initiatives et les trocs.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Proposer un espace tenu par des accueillants volontaires (habitants de la vallée) et coordonné par l'EVS.
- Proposer divers évènements sur la vallée facilitant les rencontres et l'échange.
- Organiser une ouverture quotidienne sur 2 ou 3 heures.
- Coordonner la mise en place d'animations par les habitants et pour les habitants.
- Faire bénéficier d'une structure existante et de ses moyens pour faciliter la réalisation des projets.
- Organiser un espace qui accueille le troc (de vêtement bébé, de graines, de compétences, etc.).
- Soutenir et faciliter les projets des habitants et/ou partenaires

PUBLIC VISE

Tous les habitants, public occasionnel, les futurs usagers de l'Aire de Liens (parents/enfants/ séniors/ ados/ jeunes adultes).

ECHEANCIER 2020-2021

- 1er semestre : Organisation de temps pour recueillir les propositions des habitants et établir un planning.
- Fin 2020 : Création du comité de pilotage pour la gestion l'aire : calendrier des activités, des temps d'occupation de la Ludotroc, des intervenants, etc...
- Recherches de nouveaux partenaires pendant toute la durée de l'agrément.
- Communication des évènements prévus pendant toute la durée de l'agrément.

MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES

- Local sur la commune de Sigale et de Roquestéron.
- Actions d'autofinancement pour l'achat des jeux et de matériel.
- Participation bénévole des habitants.
- 0.15 ETP pour la coordination de la Ludotroc.
- 0.20 ETP pour la coordination de l'aire de liens.

RESULTATS ATTENDUS

- Fréquentation par le public de la « Ludotroc »
- Augmentation du nombre de bénévoles.
- Augmentation du nombre de projets proposés et réalisés.
- Mise en place de la gouvernance participative pour l'autogestion du lieu et de l'aire.

Axe 2 : Enfance et jeunesse : « Aire de jeux éducative »

L'association mène depuis plusieurs années des actions en faveur de l'enfance et la jeunesse grâce au Contrat Enfance Jeunesse établi en partenariat avec la CAF des Alpes-Maritimes et la CCAA. L'offre d'accueil enfance jeunesse constitue la porte d'entrée des familles vers les actions de l'EVS. Le deuxième consiste à développer des actions et animations à destination des jeunes.

Les objectifs :

- a. Maintenir et développer les actions de l'éducation Populaire à destination de l'enfance et les adapter aux besoins des familles.
- b. Maintenir et développer l'offre d'accueil enfance jeunesse et l'étendre aux adolescents.

- c. Mettre en place des actions de loisirs culturels, sportive à destination de la jeunesse, en lien avec les offres existantes.
- d. Développer les partenariats avec les associations du territoire à destination de la jeunesse ainsi qu'avec les mairies.

Fiche action : « Espace Ados »

CONSTAT :

Atouts :

- Organisation des accueils de loisirs intercommunaux le mercredi et pendant les grandes vacances sur les communes de Pierrefeu et Roquestéron, en partenariat avec la CCAA et la CAF dans le cadre du CEJ.
- Organisation de l'accueil périscolaire du matin, midi et soir sur Pierrefeu.
- Augmentation de la fréquentation des accueils depuis 2018 du fait de la pérennisation des animateurs sur les différents temps.
- Mise en place des cycles piscine grâce au partenariat avec la CCAA
- Mise en place des cycles ski sur le mercredi grâce au Plan Ski du conseil départemental des Alpes-Maritimes et au dispositif d'EVS, qui nous permet d'avoir des bénévoles et de compléter l'offre du CEJ, afin que chaque famille puisse accéder financièrement à ces cours.

Faiblesses :

- Difficulté à recruter des animateurs qualifiés et ayant le permis de conduire, nécessité de pérenniser les emplois existants.
- Locaux non adaptés sur Pierrefeu, besoin de rénovation (projet en cours par la commune de Pierrefeu).
- Problème de mobilité pour proposer des sorties et du coût des déplacements.
- Absence de fréquentation des adolescents sur les accueils de loisirs.

OBJECTIFS GENERAUX

- Proposer des accueils qui répondent aux attentes et besoins de la population sans disparité financière.
- Concilier les besoins des parents avec les valeurs de l'éducation populaire.
- Mettre en place des actions de loisirs culturels et sportifs à destination des jeunes (12-17 ans).

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Offre d'accueil cohérente avec les besoins et attentes du territoire.
- Proposer des lieux et des activités à destination des adolescents (12-17ans).
- Favoriser le développement de projet par le public adolescent (12-17ans) et ainsi développer leur citoyenneté.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Organisation et développement d'un « Espace Ados » pour les 12-17 ans, en dehors des temps d'accueils de loisirs.
- Rencontre une fois par mois en fin de journée ou en week-end.

- Accompagnement des adolescents sur la définition et la mise en place de projets en fonction de leurs idées/envies
- Organisation d'ateliers et de sorties en lien avec les projets définis.
- Ce temps n'est pas un accueil de loisir, c'est un lieu de rencontre et d'échange pour les adolescents, encadré par un animateur, dans lequel chacun peut proposer et développer un projet.

PUBLIC VISE :

Les adolescents de 12 à 17 ans des communes du territoire d'intervention.

ECHEANCIER 2020-2021 :

- 1^{er} semestre 2020 : communication sur l'action, création du groupe et définition des temps de rencontre.
- Maintenir les temps de rencontre sur toute la période de l'agrément.

MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES

- Un-e animateur-riche.
- Mise à disposition d'une salle sur Pierrefeu, Roquestéron et Sigale
- Matériels d'animation.
- Participation financière des usagers via l'adhésion.

RESULTATS ATTENDUS

- Fréquentation de « l'Espace Ados » par les adolescents.
- Evaluation du nombre et de la qualité des projets menés.
- Augmentation de la fréquentation des accueils de loisirs par les ados.

Axe 3 : La Famille et le Soutien à la parentalité : « Aire d'Eveil »

Le troisième axe consiste à développer des actions pour soutenir les familles dans leur rôle de parents et ce dans différents domaines. La création du LAEP en 2016, participe à la volonté de proposer aux familles un lieu ressource dans lequel elles peuvent se rencontrer, échanger, faire part de leur difficultés, trouver un temps de convivialité et de partage avec d'autres parents et des professionnels à leur écoute. Ce dispositif répond à plusieurs objectifs et notamment à celui de la prévention des difficultés parentales. Il est aussi un lieu de conseils pour l'orientation vers d'autres types de soutien si besoin (accompagnement social, psychologique, orthophonique, soutien aux apprentissages des enfants, inclusion d'enfants porteurs de handicap, ...). C'est également un lieu de socialisation et de développement de l'autonomie et de l'indépendance pour l'enfant.

Dans la même préoccupation de créer des réseaux fonctionnels et une mutualisation d'actions transversales avec les services de protection de l'enfance, un partenariat pourra être pensé entre les éducateurs intervenant au sein des familles, les services compétents et les professionnels de l'EVS. Un rapprochement est actuellement en cours entre les acteurs du système éducatif (actions éducatives en milieu ouvert), les équipes de la MSD et les

acteurs de la santé (orthophoniste, psychologues, médecins), qui ne fait pas encore l'objet d'une fiche action car nécessitant une réflexion en amont avec les responsables du secteur.

Enfin un partenariat est en cours avec le réseau des assistantes maternelles du territoire, dans le même esprit. Ce dont peuvent bénéficier les familles dans le cadre du LAEP doit être prolongé à destination des familles d'accueil, temporaires ou permanentes, que sont les assistants maternels et les assistants familiaux

Les objectifs :

- a. Offrir un mode d'accueil enfance accessible et pérenne.
- b. Favoriser le développement des liens parents/enfants
- c. Développer des actions de préventions, favoriser l'échange de bonnes pratiques entre parents, (voire familles d'accueil, substituts parentaux ponctuels) et professionnels.
- d. Amener à un mieux vivre ensemble.

Fiche action : « LudoCafé »

CONSTATS

Atouts :

- Ouverture d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents itinérant une matinée par semaine en itinérance sur deux communes (Sigale et Revest-les-Roches).
- Proposition d'un lieu ressource pour accompagner les parents en difficultés.
- Ouverture de la « LudoCafé » une matinée par semaine actuellement sur Roquestéron, lieu d'accueil autour de l'échange intergénérationnel, de la famille et de la parentalité ouvert à tous (notamment aux assistants familiaux et assistants maternels) et permettant l'émergence de projets collectifs.

Faiblesses :

- Absence de structure d'accueil des 0-3 ans sur le territoire
- Les lieux dédiés aux familles sont peu nombreux et les temps d'accueil peu fréquents.
- Sentiment d'isolement des parents du fait de l'éloignement de la vie professionnelle à cause d'une faible offre d'accueil pour les 0-3 ans.

OBJECTIFS GENERAUX

- Favoriser le développement des liens parents/enfants.
- Développer des actions de prévention, favoriser l'échange entre parents et professionnels.
- Amener à un mieux vivre ensemble.
- Développer la communication inter et intrafamiliale.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Proposer aux parents des temps d'échange dans un espace de confiance
- Permettre aux familles et familles d'accueil, temporaires ou permanentes, que sont les assistants maternels et les assistants familiaux, de se rencontrer et d'échanger.
- Permettre aux familles et familles d'accueil, temporaires ou permanentes, que sont les assistants maternels et les assistants familiaux, de parler de leurs difficultés.

- Apporter des outils pédagogiques et éducatifs aux familles.
- Proposer aux familles des temps d'échange sur des thématiques recensées.
- Favoriser les rencontres et l'émergence de projets collectifs.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Proposer un lieu d'accueil pour les enfants en présence d'un accompagnant, lieu de sociabilité pour l'enfant et d'échange entre adultes.
- Organiser des rencontres thématiques afin que les familles puissent se rencontrer avec la possibilité d'avoir un intervenant professionnel en fonction de la demande.
- Maintenir et développer le partenariat avec la PMI pour de nouvelles actions.

PUBLIC VISE

La famille dans son ensemble, les assistants familiaux, les assistants maternels.

ECHEANCIER 2020-2021

- 1^{er} semestre 2020 : Maintenir la « LudoCafé » sur la commune de Roquestéron une fois par semaine.
- 2^{eme} semestre : Prospector dans les autres communes concernées par l'EVS afin de proposer ce temps sur au moins deux communes différentes.
- Fin 2020 : Proposer des journées et/ou soirées thématiques.

MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES

- Permanence de la « LudoCafé » tous les mardis matin sur Roquestéron, proposer ce temps sur d'autres communes.
- 1 animateur de l'EVS sur la « LudoCafé »
- Matériel éducatif de jeux et d'éveil pour les enfants.
- Partenariat avec les mairies pour la mise à disposition des locaux.
- Partenariat avec le PMI et la MSD.

RESULTATS ATTENDUS

- Fréquentation régulière des lieux par les familles.
- Favoriser le lien entre l'enfant et le parent.
- Soutenir les familles dans leur parentalité.
- Favoriser l'autonomie et l'indépendance de l'enfant.
- Soutenir les projets collectifs

Axe 4 : L'intervention sociale : « Aire d'accompagnement »

Le dernier axe consiste à offrir un accueil social de premier niveau à la population. Nous souhaitons offrir un service de proximité aux habitants et favoriser l'accès aux droits, être un relais des institutions spécialisées et accompagner la population dans ses démarches qu'elles soient d'insertion professionnelle ou d'inclusion sociale avec les partenaires sociaux.

Les objectifs :

- a. Améliorer l'accès aux services et aux droits pour la population.
- b. Développer le partenariat avec les intervenants sociaux afin de faciliter les démarches des usagers.
- c. Favoriser le relai avec les institutions spécialisées en vue d'une meilleure prise en charge de l'utilisateur.
- d. Accompagner les publics dans leurs démarches d'insertion professionnelle.

L'EVS participe tout au long de l'année à des projets collaboratifs avec les différents acteurs du territoire, il s'agit de groupes de réflexion et d'action afin d'offrir une meilleure visibilité des services aux usagers et de répondre efficacement aux besoins.

Les actions mises en place dans cet Espace de Vie Sociale sont pour la plupart transversales aux différents axes. Certaines de ces actions sont déjà menées et d'autres sont en cours de mise en place. Afin de donner plus de lisibilité à notre projet nous vous proposons de vous référer aux fiches actions en annexes.

Fiche action : accompagnement aux démarches administratives et à l'accès aux droits des usagers

CONSTATS

Atouts :

- Bonne mobilisation des habitants au travers des actions de l'EVS.
- Compétence au sein de l'équipe, expérience en MSAP et en mairie.
- Contact régulier et de qualité avec les professionnels de santé, les acteurs sociaux et médicosociaux occupant les locaux de la Maison de santé, projets en commun.
- Offre de services efficiente et adaptée en termes d'accès aux droits et d'accompagnement aux démarches administratives pour les usagers, au sein de la Maison de santé à Roquestéron.

Faiblesses :

- Villages isolés, très peu de mobilité, des transports en commun peu développés, obligation de permis de conduire et véhicule pour se déplacer.
- Certains services aux publics présents sur le territoire mais avec des permanences peu fréquentes.
- Fracture numérique importante suite à la dématérialisation des démarches administratives.

OBJECTIFS GENERAUX

- Améliorer l'accès aux services et aux droits pour la population.
- Accompagner les habitants dans leurs démarches.
- Favoriser le relai vers les institutions spécialisées.
- Maintenir et développer un partenariat étroit avec les professionnels de santé et les acteurs sociaux et médicosociaux pour favoriser la prise en charge globale de l'utilisateur.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Répondre aux besoins sociaux des usagers.
- Travailler en partenariat avec les institutions spécialisées pour faciliter l'accompagnement et l'orientation des habitants.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Accueillir, accompagner ou orienter les usagers en fonction de leur demande.
- Mettre à disposition un ordinateur avec une connexion internet.
- Mettre à disposition un agent d'accueil pour accompagner les usagers dans leurs démarches.
- Organiser des ateliers informatiques pour réduire la fracture numérique.
- Organiser des permanences itinérantes dans les villages concernés par le projet avec un roulement préétabli, jumeler cette action avec les autres actions à caractère itinérantes.
- Faciliter le relai avec nos partenaires et les institutions spécialisées.

PUBLIC VISE

Les habitants de la vallée, de tout âge et tout statut social.

ECHEANCIER 2020-2021

- Maintenir l'ouverture des permanences d'accompagnement des usagers.
- Maintenir les ateliers informatiques.
- 1 er semestre 2020 : Etablir un partenariat avec les mairies du territoire de référence pour une mise à disposition d'un espace d'accueil pour l'itinérance, afin de développer l'offre sur d'autres villages en fonction des besoins.
- 2 eme semestre 2020 : Organiser les permanences sur les communes partenaires.
- Continuer le travail en partenariat avec les institutions et les différents acteurs du territoire sur toute la période de l'agrément.

MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES

- Un agent d'accueil 19h par semaine.
- Un lieu fixe sur Roquestéron accessible trois après-midis par semaine et sur rendez-vous, au sein de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.
- Des lieux d'accueils sur les autres communes pour l'itinérance.
- Deux ordinateurs avec une connexion internet, un photocopieur/scanner/imprimante fixe, une imprimante et un scanner portable pour l'itinérance.
- Partenariat avec les mairies, les associations, les institutions spécialisées et les professionnels de santé du territoire.

RESULTATS ATTENDUS

- Fréquentation du public des lieux d'accueils.
- Faciliter les démarches administratives.
- Favoriser la prise en charge globale de l'utilisateur grâce au partenariat établi avec les institutions spécialisés et professionnels de santé.
- Favoriser l'inclusion sociale de la population.

Fiche action : Accompagnement personnalisé à la définition de projet professionnel

CONSTATS

Atouts :

- Bonne mobilisation des habitants au travers des actions de l'EVS.
- Compétence au sein de l'équipe, diplôme en gestion de l'emploi et de l'insertion, expérience en MSAP.
- Contact régulier et de qualité avec les structures d'accompagnement professionnels du territoire : le CEPAGE à Puget-Théniers, Initiative Terre d'Azur.

Faiblesses :

- Villages isolés, très peu de mobilité, des transports en commun peu développés, obligation de permis de conduire et véhicule pour se déplacer.
- Fracture numérique importante dans les démarches de recherches d'emplois.

OBJECTIFS GENERAUX

- Accompagner les habitants dans leurs démarches de définition de projet professionnel.
- Favoriser le relai vers les institutions et structures spécialisées.
- Maintenir et développer un partenariat étroit avec les institutions et acteurs sociaux du territoire pour favoriser l'accompagnement globale de l'utilisateur.
- Développer la création d'emploi ou de d'activités sur le territoire.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Répondre aux besoins des usagers.
- Travailler en partenariat avec les institutions spécialisées et les acteurs du territoire pour faciliter l'accompagnement des habitants.
- Favoriser l'insertion professionnelle de la population.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Accueillir, accompagner ou orienter les usagers dans leurs démarches professionnelles.
- Mettre à disposition un ordinateur avec une connexion internet.
- Mettre à disposition un conseiller pour accompagner les usagers dans leurs démarches.
- Organiser des ateliers informatiques pour réduire la fracture numérique.
- Proposer un accompagnement personnalisé à la définition du projet professionnel.
- Faciliter le relai avec nos partenaires et les institutions spécialisées.

PUBLIC VISE

Les habitants de la vallée, de tout âge et tout statut social.

ECHEANCIER 2020-2021

Pendant toute la période de l'agrément :

- Maintenir l'accompagnement à la définition de projet professionnel sur rendez-vous.
- Maintenir les ateliers informatiques.
- 2^{ème} semestre 2020 : Développer le partenariat avec les institutions et acteurs présents sur le territoire spécialisé dans l'insertion professionnelle et la définition de projet professionnel.

MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES

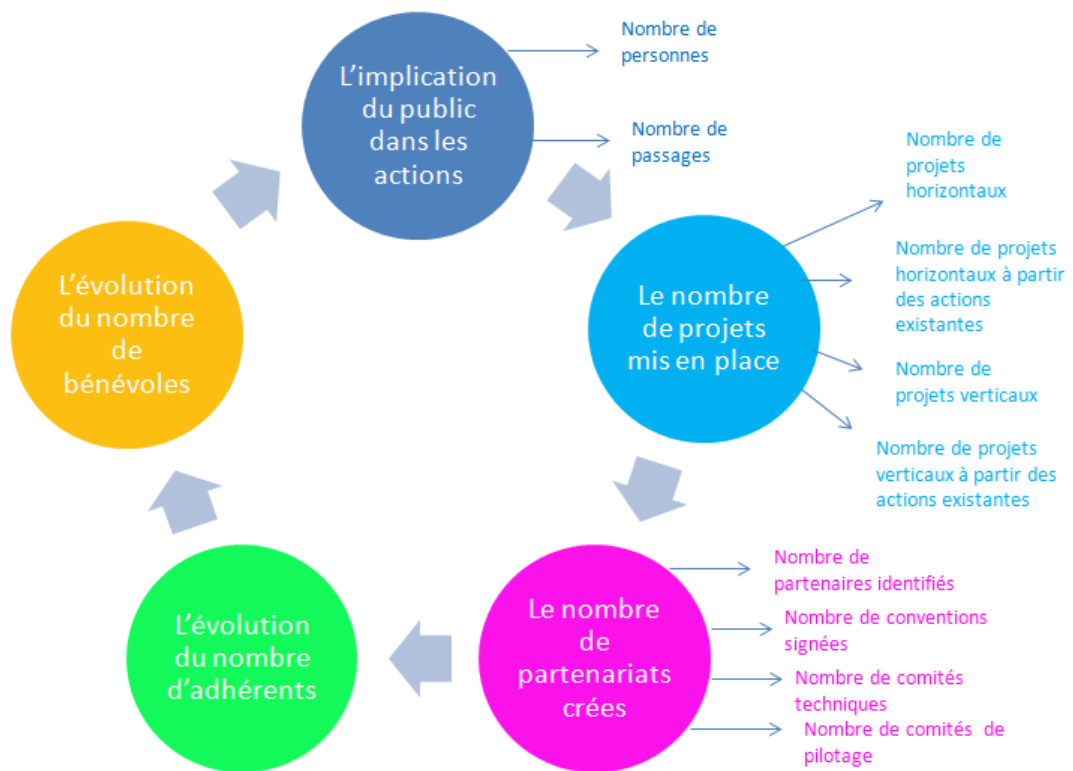
- Une conseillère en gestion de l'emploi et de l'insertion (la directrice), disponible sur rendez-vous.
- Un lieu fixe sur Roquestéron et Sigale, possibilité de déplacement sur rendez-vous.
- Deux ordinateurs avec une connexion internet, un photocopieur/scanner/imprimante fixe, une imprimante et un scanner portable pour l'itinérance.
- Partenariat avec les associations, les institutions spécialisées et les professionnels du territoire.

RESULTATS ATTENDUS

- Accompagner les usagers dans leurs démarches professionnelles.
- Faciliter les démarches.
- Favoriser l'insertion professionnelle des habitants.
- Favoriser la prise en charge globale de l'utilisateur grâce au partenariat établi avec les institutions spécialisés et professionnels.

V/ Evaluation et impacts

L'évaluation se fera par action en mesurant :



VI/ Modalité de la gouvernance et du portage collectif du projet

Concernant la gouvernance du projet :

- Un comité de pilotage se réunira au moins 1 fois par an, celui-ci sera constitué de tous les partenaires politiques et financiers : CAF, les élus des communes concernées, un élu départemental, un élu régional, la MSA, la DDCS, la MSD, la caisse locale du Crédit Agricole, un représentant de la Communauté de communes Alpes d'Azur, un représentant de l'association, et autres partenaires du projet.
- Un comité technique se réunira au moins 1 fois par an. Celui-ci sera constitué de techniciens, de professionnels, et d'acteurs du territoire : les travailleurs sociaux de la CAF, de la MSD, du programme LEADER, de la MSA, la directrice de l'association les partenaires associatifs du territoire participant à la réflexion sur le projet et tout autre partenaire qui pourrait être intéressé par le projet d'EVS.

Nous souhaiterions que des habitants puissent assister au comité technique et également si cela s'avère être possible qu'une personne les représentant puisse participer au comité de pilotage. **Compte tenu de la philosophie même de l'Espace de Vie Sociale tel que défini par la circulaire CNAF de 2016 concernant l'Animation de la Vie Sociale, la participation active des citoyens étant l'un des fondements d'un tel dispositif est incontournable. Il y a donc lieu de les associer à chaque étape du projet et à sa mise en œuvre.**

Nous souhaiterions également qu'à terme les habitants puissent participer à la gouvernance du projet dans sa globalité.

VII/ Les Moyens

LES MOYENS	EXISTANTS	A CREER
HUMAINS	<p>1 directrice/coordinatrice à temps partiel</p> <p>3 animatrices temps partiel périscolaire/ extrascolaire (Pierrefeu)</p> <p>2 accueillantes temps partiel LAEP</p> <p>+ 2 animatrices temps plein sur 4 semaines pour l'ALSH de l'été</p> <p>1 référent accueil sur l'EVS.</p> <p>Soit 3.33 ETP sur l'année</p> <p>1,5 ETP sur l'animation de la vie sociale</p> <p>13 bénévoles membres du Conseil administration</p>	<p>Pérennisation des contrats et augmentation du temps de travail</p> <p>Développer la participation bénévole.</p>
LOGISTIQUE	<p>-1 bureau au sein de la MSP à Roquestéron</p> <p>- locaux mises à disposition par les mairies de Pierrefeu/ Sigale/Roquestéron et la CCAA</p> <p>- Un ordinateur + 3 ordinateurs portables, une imprimante, un téléphone, une connexion internet.</p> <p>- Du matériel d'animation</p>	<p>2 Ordinateurs portables, 1 imprimante multifonction professionnelle</p>
FINANCIERS / SUBVENTIONS	<p>Les Mairies / CAF / CCAAlpes d'Azur/ Département/ MSA</p>	<p>Mécénats/ Caisse locale crédit agricole/ Fondations/ Conseil régional.</p>

VIII/Conclusion

A ce jour la vallée de l'Estéron est un territoire rural isolé, de faible densité mais en nette progression démographique, avec une mobilité des personnes rendue difficile du fait de ses routes sinueuses et parfois escarpées ; du fait de ces caractéristiques et de son histoire il est actuellement largement sous doté en services aux populations au regard d'autres territoires du département.

La création dans la vallée de l'Estéron d'un Espace de Vie Sociale qui répond en partie aux problématiques sociales et humaines du territoire semble adapté aux besoins des citoyens y résidant, sur les 4 axes tels que définis à l'issue du diagnostic mené en partenariat avec la CAF. :

1. Animation de la vie sociale : Aire de Liens
2. Enfance et jeunesse : Aire de jeux éducative
3. Famille et soutien à la parentalité : Aire d'éveil
4. Intervention sociale : Aire d'accompagnement

Ce projet doit être pensé dans une logique de réseaux et de partenariat, avec les habitants eux mêmes, mais aussi avec les dispositifs existants sur un territoire élargi au sein de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur : associations locales, dispositifs existants, projets de développement en cours. Il ne peut être viable qu'avec une vision d'itinérance des actions dont la logistique est centralisée à Roquestéron (dans les locaux de la Maison de Santé) mais les actions en itinérance sur les différentes communes avoisinantes.

L'esprit qui l'anime est résolument participatif (mobiliser les initiatives et ressources de chacun) et collaboratif : participer à la création de liens entre le social, l'humain et le médicosocial, au service d'un mieux vivre ensemble, d'un projet collectif où liens intergénérationnels, parentalité, développement personnel, accès à la culture et inscription dans l'histoire collective de ce lieu d'exception qu'est la vallée de l'Estéron ne font qu'un. La mutualisation de lieux d'intervention et de professionnels du social, de l'animation, de l'éducation et de la santé est l'un des points forts du projet, qui va dans le sens des politiques actuelles de « penser le rural autrement ».

C'est ensemble, avec tous les acteurs du projet, qu'ils soient institutionnels, politiques, associatifs, ou citoyens que nous relèverons ce défi : construire un espace de vie sociale à la hauteur de la valeur humaine et culturelle de ce lieu de vie exceptionnel...

IX/ Annexes

- ✓ *Budget prévisionnel 2020 de la structure*
- ✓ *Budget prévisionnel 2020 de l'EVS*